

19

LES DOSSIERS  
DE L'IPW

## Chaque maison a son histoire

Guide des sources relatives au patrimoine  
immobilier privé

Laurence DRUEZ



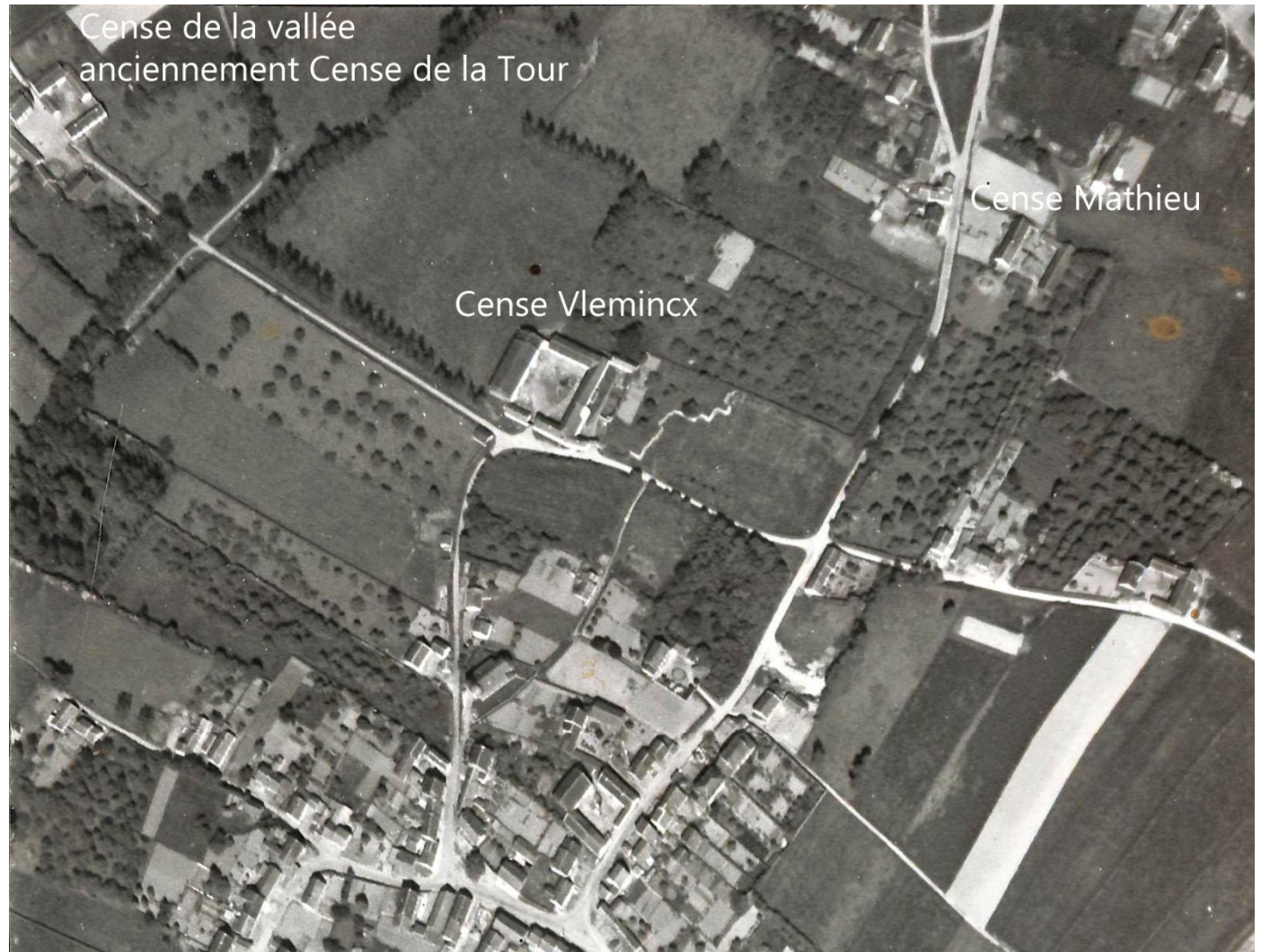
# Sources relatives à la Ferme Vlemincx à Folx-les-Caves



# Sources de l'histoire de la cense Vlemincx à Folx-les-Caves

1. Introduction : Le Cadre
  - Folx-les-Caves et la cense Vlemincx
  - Interagit fortement avec la compréhension des sources
2. Les sources
3. Pour continuer

# Folx-les-Caves 1952



# 1. Le Cadre

- Folx-les-Caves
  - Village de l'est du Brabant Wallon
    - entre Jodoigne et Hannut
    - 4 km<sup>2</sup> ±600 habitants
  - Fait partie de l'entité de Orp-Jauche
  - Connue pour ses « grottes » et son « bandit » Colon
- Le cense Vlemincx
  - Ferme avec deux corps de logis
    - Initialement
      - l'un pour le propriétaire
      - l'autre pour le fermier
    - Revendus séparément au début du XX<sup>e</sup>
    - Seule ferme encore en exploitation aujourd'hui

# Histoire succincte de Folx-les-Caves

## Ancien Régime

- Chevaliers
  - 1297-1335: guerre des Awans et Waroux
    - Gilles de Foux
  - 1326 : Tombe de chevalier dans l'église de Folx-les-Caves
  - Ils auraient eu un château avec des murailles de terres
    - Où?

Le chevalier de Folx 1326



# Le chevalier de Folx

Gilles de Foul? +23-11-1326

La fabrique d'église a placé une citerne à mazout devant elle!

Hadrien Kockerols en dit:

(*Les gisants du Brabant Wallon Editions namuroises 2010 p 106*)

Le dessin de l'effigie est sommaire et comporte nombre d'incongruités dans l'habit et les gestes du chevalier. Le chapeau trahit une gravure datant du 17<sup>e</sup> siècle; d'autres détails, tels que les manches, les pieds, la chevelure, les étoiles, donnent de la figure entière la marque de l'imposture. Ce dessin serait peut-être à mettre en parallèle avec la nouvelle édition du *Miroir des nobles de Hesbaye* de Jacques de Hemricourt, revue par Salbray en 1673, où se trouve une gravure fantaisiste d'un chevalier<sup>1</sup>. Il reste à trouver qui avait intérêt à produire cette supercherie.

La figure a été gravée sur une dalle qui, elle, date bien du 14<sup>e</sup> siècle ce dont témoigne son inscription.

Les dimensions de la dalle en font vraisemblablement la plus grande connue en Belgique.

# Histoire succincte de Folx-les-Caves

## Ancien Régime

- Trois seigneuries
  - du duc de Brabant,
    - Vendue en 1648 au baron de Jauche
      - Le roi d'Espagne, duc de Brabant, était à court d'argent.
  - du chapitre de la collégiale de **St-Denis** à Liège
    - 1222 : Donation du prince-évêque de Liège
    - 1324 : Le polyptique de St-Denis décrit les biens du chapitre à Foul en Brabant
    - Le Baron de Jauche est l'avoué du chapitre: il est le gérant de la seigneurie
  - d'Husbeek: petite seigneurie liée à la cense de la Tour
    - n'a que des droits fonciers

# 1324 Polyptique de St-Denis Foul en Brabant

**Foul in brabant**  
**A** pnd foul in brabant habz. eccā pmo q̄dam p̄ tam esse deac q̄ omnia p̄ta sexa p̄ta  
 q̄ cōnen de villan et iustet de foul ut iust p̄ in villa de foul et capangia seu dīca q̄s  
 sibi appedentibz abbas et cōnen de villan v̄st ordīno medīa p̄ta iustet de foul  
 in brabant etiam p̄ta dīca de foul audite

**D**istinctio autē deca p̄ta a p̄ta sup̄ior aille de foul q̄ deca de villan a rōmūchis  
 q̄ deca de s̄a phollan de fossis a offīo q̄ abbas de malone a alarq̄tise q̄ abbeū  
 de hēdūmes a sandreū

**I**ta tamen q̄ eccā s̄a dyon p̄ta d̄z pro sua p̄ta in deca p̄ta solū mactalāno<sup>1</sup> de  
 gūnis q̄ sibi debent q̄libz āno medīa nescend et medīa anone. v̄. ian. b̄es et  
 et lesseime dīne ian. b̄es cōnen de villan debz residū. Ita q̄ iustet de foul m̄al de  
 p̄dīat xxx gūnis solū mactalāno tenet

**C**onen vero obsonū et cachēdiaca debent p̄ta q̄m̄erit. eccā s̄a dyon et cōnen  
 de villan iustet. Im̄e nūano sup̄iorare

**I**ta apud foul habz d̄z eccā v̄na etiam cōnen. v̄n̄ d̄z q̄nd n̄t d̄s s̄a iustet  
 de foul et d̄s d̄s iustetare in q̄ cōnen eccā s̄a dyon solū et quod tēn hēdūm  
 v̄llū de gūnis d̄s mactalāno v̄z ostōm de gūacōm̄ de londōne ioh̄es b̄stos  
 de foul et mactalāno filia hāndreū de sandreū lēho-  
 debz autē deca d̄s eccā p̄ta v̄. capon et x̄v̄. s̄ bone lonamen v̄alē x̄v̄  
 londōne v̄. s̄ cōnen solūm̄ singtis d̄ns in nact d̄y

**B**one mactalāno de foul  
**P**mo habz. eccā apud foul q̄m̄as mactalāno d̄s mactalāno. v̄dīdīz sexagīta bon d̄s mactalāno  
 et d̄s mactalāno d̄s. s̄. v̄. bon d̄s q̄ v̄. bon solent cede v̄llū eccā apud foul q̄ eccā  
 alīnd nō remmer abac. ē. s̄m̄ p̄m̄cū

**I**stos d̄s habz. bon q̄libz d̄s bon p̄ singtis d̄s v̄dīdīz singtis d̄ns in v̄llū ony s̄on  
 x̄v̄. s̄ mactalāno et d̄s d̄s q̄m̄as x̄v̄. s̄ mactalāno en d̄s v̄. s̄ mactalāno debet cē on d̄y s̄s  
 ad rasam mactalāno. v̄. s̄ mactalāno s̄t ad emūm̄a v̄. v̄ s̄ mactalāno en d̄s anene ad emūm̄a q̄m̄as  
 s̄ mactalāno. x̄v̄. s̄ mactalāno ad emūm̄a v̄lēt. j. med mactalāno lonamen. mod v̄s lonamen q̄m̄  
 x̄v̄. d̄s mactalāno. s̄ mactalāno. d̄s mactalāno facit mod s̄ mactalāno

**S**ic v̄dīdīz in hāde p̄dīat habz. bon aspend in p̄ma cōt v̄n̄ s̄ mactalāno v̄alē  
 d̄s mactalāno. s̄. v̄. d̄s mactalāno lonamen sup̄ior om̄es s̄ mactalāno et ad emūm̄a s̄ mactalāno  
 s̄ mactalāno s̄ mactalāno. x̄v̄. s̄. v̄. d̄s mactalāno ad emūm̄a q̄ v̄lēt ad rasam mactalāno s̄ mactalāno

19-01-2018

Sources historiques ferme Vlemincx à Folx-les-Caves version

# Histoire succincte de Folx-les-Caves

## Ancien Régime

- Les échevinages
  - A chaque seigneurie est liée une cour (un échevinage) qui assure la gestion de la seigneurie
    - Foncière
      - Enregistrement de transfert de biens, hypothèques etc..
    - Juridique
      - Seul le baron de Jauche a les droits de justice
- Le droit
  - Depuis le XV<sup>e</sup> Folx-les-Caves fait partie du quartier de Louvain du duché de Brabant.
  - Le droit est régi par la **coutume de Louvain**.

# Histoire succincte de Folx-les-Caves

## Ancien Régime

- Les habitants
  - En 1526 :
    - 10 maisons aisées
    - 9 maisons de pauvres
    - 1 maison d'ecclésiastiques
    - Soit environ 100 habitants
  - En 1796
    - 61 maisons
    - 173 habitants au dessus de 12 ans
    - 87 enfants
- Leurs professions
  - Dans les actes de l'Ancien Régime, on voit rarement des professions:
    - On lit : arpenteur, notaire, censier, maréchal-ferrant et bien sûr curé
  - La population devait vivre majoritairement de l'agriculture,
    - valet de ferme, journalier,
    - métiers annexes: forgeron,
    - fermier propriétaire ou locataire.

# Histoire succincte de Folx-les-Caves

## Ancien Régime

- Les fermes.
  - Il est difficile de connaître le nombre de fermes
    - Sur la carte de Villaret de 1746, on distingue 5 fermes, par leur forme en carré ou « U ».
  - Les plus importantes sont
    - La **Cense de la Tour** : possession des Le Rousseau, siège de la seigneurie de Husbeek. Cette ferme passa ensuite à une branche des Vlemincx, puis par mariage aux Rouchard. Elle avait une brasserie, d'où le nom actuel de la rue de la Brasserie. Appelée actuellement « Cense de la Vallée
    - La **Cense Vlemincx**, objet du présent exposé.
    - Ensemble, ces deux fermes possèdent presque 200 bonniers, soit environ la moitié de la superficie actuelle de la commune de Folx-les-Caves.

# La ferme Vlemincx en 2013



# Propriétaires de la cense Vlemincx

- XV<sup>e</sup> : Ascendance des **Dongelberg – de Huy** ??
- 1561 : Catherine **de Huy** x Jean **de la Bawette** cense à Folx
- 1599 : Partage cense de la Bawette entre **Hulet** et **Fabry**
- 1665 & 1699 : les **Paheau** rachètent aux héritiers de la Bawette la cense et ses terres.
- 1748 : Philippe Guillaume Malfait, époux de Catherine de Paheau vend la ferme à Philippe François **Boucqueau**.
- 1795 : Louis Joseph **Vlemincx**, beau-fils de Ph.-Fr. Boucqueau propriétaire
- 1903 : Les héritiers Vlemincx vendent le logis à Emile **Becquevort**
- 1920 : Vente du logis à Louis **Deprez**

Jusqu'en 1903, les propriétaires sont de familles de **notables**, résidant rarement dans la ferme, et la louant à des fermiers.

Ce n'est qu'en 1780, que la **partition** de la ferme entre logis du propriétaire et ferme louée apparaît.

## 2. Les sources

- Par ordre croissant de fiabilité
  - Les *légendes*, faisant des interprétations *hasardeuses* de données historiques
  - Les *travaux* historiques
  - Les *sources* originales
- *L'archéologie* du bâtiment peut étayer l'analyse des sources écrites.

# Les légendes : amalgames

*Note de Maurice Racourt, la mémoire de Folx-les Caves*

Le château- ferme de Folx-les-caves.

En 1324, il appartenait au chapitre de Saint Denis à Liège.

Le 30 janvier 1368, il est acquit par Gille de Foux en Brabant ( tué à la guerre des Awans et Warroux).

Le 5 décembre 1439 un de ses petits-fils en devient propriétaire.

En 1542, le Comte Ernest –Joseph de Glimes en devient possesseur par son mariage avec Anne-Thérèse Paheau.

Le 9 mai 1743, la propriété est vendue par le comte à son fermier Lambert Laruelle.

Le 9 octobre 1747, reprise du domaine par le comte de Glimes.

Le 24 octobre 1747, il est cédé à Henri Du Moulin.

Le 20 septembre 1748, reprise du château-ferme par l'avocat Philippe-Guillaume Malfait, époux de Catherine-Robertine Paheau.

Le 14 décembre 1748, il est vendu à Philippe-François Bouquiau, la ferme brûla en 1762 (Colon fut accusé d'y avoir mis le feu (?), rebatie elle passa aux Vléminkx par le mariage de Lévine-Thérèse Bouquiau (fille de Philippe-François) avec Louis-Joseph Vléminkx,( elle décéda le 13 octobre 1822 âgée de 77 ans) ; Leur fils Arnold-Joseph Vléminkx (né le 28 mai 1769 et décédé le 6 mai 1849) l'hérita de ses parents, ensuite nous retrouvons Richard-Nicolas-Mathieu-Hubert Vléminkx comme propriétaire décédé le 13 septembre 1859 âgé de 34 ans.

- 1324 Polyptique de St-Denis décrit leurs biens à « Foul en Brabant »
  - Comment y reconnaître la ferme Vlemincx?
- La guerre des Awans et Waroux terminée en 1338
- Anne-Thérèse Paheau épouse le comte de Glimes en 1731 et non 1542.

# Les légendes: une carte postale



Trop beau pour être vrai.

# Le site de la commune

FOLX-LES-CAVES

La Ferme Vleminckx

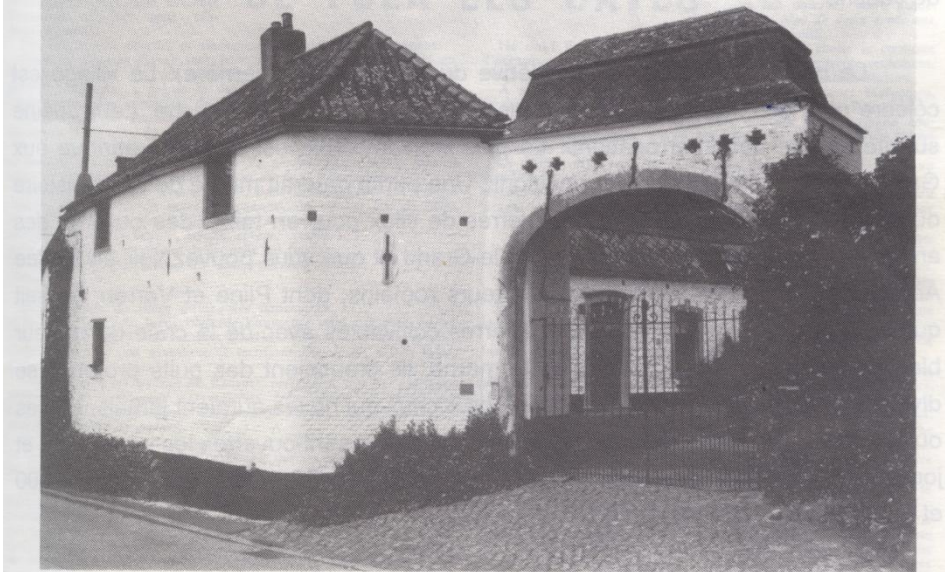
Localisation : rue de la Brasserie, 6 & 8 à Folx-les-Caves.



Déjà citée en 1542, cette ferme était alors la propriété des Comtes de Glimes. Acquisée en 1748 par Philippe-François Boucqueau, d'où sa dénomination antérieure de "Ferme Boucqueau", elle passa aux Vleminckx par alliance. Incendiée en 1762, fort probablement des oeuvres du bandit Colon et de ses complices, elle fut rapidement reconstruite. Ses bâtiments actuels se répartissent autour d'une cour pavée à laquelle on accède par un portail en pierre blanche. Deux habitations distinctes sont maintenant aménagées dans le logis en L érigé après l'incendie.

1542 Comtes de Glimes, on retrouve l'erreur de Maurice Racourt  
1762 Incendiée par le bandit Colon?

# R Delooz A la découverte d'Orp-Jauche 1997



Le village de Folx-les-Caves se situe sur la rive est de la petite Gette. Il occupe un plateau légèrement ondulé. Les deux constructions les plus remarquables du village sont l'église et l'ancienne ferme Vleminckx, située à proximité et exploitée par Gabriel Marot. Elle forme un long ensemble blanchi du dix-huitième siècle divisé en deux vers 1965 par l'ancien exploitant, M. Pennebrock. La partie la plus remarquable est située à l'arrière et n'est plus exploitée. Elle est devenue propriété de M. Haerlingen. La porte à linteau bombé est datée de 1776. Elle est ouverte par un beau porche de la même époque (photo de l'auteur ci-dessus). On trouve un peu à l'écart, une remarquable cave voûtée qui devait servir à rentrer les betteraves fourragères, l'hiver.

Divisée en deux vers 1965 ?  
Non, en 1780.

La cave n'était pas destinée  
aux betteraves, mais au vin  
du fermier.

# Travaux historiques

- **Tarlier et Wauters: La Belgique ancienne et moderne 1859-1870**
  - Incontournable introduction à l'histoire des communes
    - Cantons de Nivelles, Genappe, Jodoigne, Perwez, Léau, Tirlemont
  - Pas de citation de sources, mais rarement pris en défaut.
- **Historiens locaux**
  - De qualité variable
- **Fonds généalogiques**

C'étaient Guillaume, fils de Jacques de Glimes, Mathilde, fille d'Othon de Greticemont ou Crétimont, de Jodoigne, Jean Boskes de Foul, et Mathilde, fille de Hannekin de Jandrain-le-Hérut, qui tenaient, en 1324, du chapitre de Saint-Denis la ferme à Folx. Les de Glimes acquirent, en outre, un fief relevant du duché de Brabant et qui consistait en 9 bonniers de terres, situés du côté de Jandrenouille; en un cens d'un muid d'avoine, 5 oies, 3 chapons, 10 sous et 5 setiers d'avoine. Jean de Glimes en hérita de son père Jacques (r. du 22 février 1438-1439), et un autre Jacques le laissa à son fils Thomas (r. du 28 novembre 1542). Depuis le comte Ernest-Joseph de Glimes devint possesseur d'une grande ferme située à Folx, par son mariage avec Anne-Thérèse de Paheau. Ce dernier bien, duquel dépendaient 105 bonniers, fut vendu par le comte et sa femme à leur fermier Lambert La Ruelle moyennant 200 florins argent courant de Brabant ou, au total, 21,100 fl., le 9 mai 1743; repris par eux le 9 octobre 1747, moyennant une rente de 685 fl. ou un capital de 15,412 fl. de change; cédé une seconde fois, le 24 octobre 1747, à Henri Du Moulin, d'Orp-le-Grand; retiré, le 20 septembre 1748, par l'avocat Philippe-Guillaume Malfait, époux de Catherine-Robertine de Paheau, et vendu par lui à Philippe-François Boucqueau et Marie-Liévine Bauwens, sa femme, le 14 décembre suivant. La *Ferme Boucqueau* ayant été brûlée en 1762, probablement par le fait de Collon et de ses complices, fut bientôt rebâtie. Elle passa par le mariage de Thérèse Boucqueau, fille de Philippe-François et de Marie-Liévine Bauwens, avec Louis-Joseph Vleminckx, dans la famille qui en est encore propriétaire, au moins en partie, et qui lui a donné son nom actuel.

## • Tarlier et Wauters

- Canton de Jodoigne p. 363
- Référence au polyptique de 1324.

- Des Glimes tenanciers d'une ferme en 1324
- Le comte de Glimes acquiert la ferme Vlemincx (en 1731) par son mariage avec A.-Th. De Paheau.

– *Pas de lien formel* entre ces deux faits.

- Incendie de 1762
  - *Probablement* due au bandit Collon.

# Historiens locaux: Didier Belin

Le 7.12.1724, Catherine Robertine De Paheau et sa sœur Anne Thérèse, propriétaires, louent la ferme à Philippe Pirmez et Catherine Lucas pour un bail de 9 ans commençant le 18.5.1725.

Les deux demoiselles se réservent leur quartier où elles sont à présent avec les 2 caves et grenier au-dessus dudit quartier comme aussi leur petit jardin et leur étang + une grange (Notaire Chaltin, Jauche).

NB. le partage du bâtiment entre ferme louée / et logis-demeure du propriétaire est donc antérieur à Louis Vlémincx ; Dommage que nous n'ayons pas une description, ou du moins une composition de ce " quartier ", vous auriez pu comparer son importance par rapport à ce que vous possédez aujourd'hui. Serait-il indiscret de vous demander cette composition ?

Le 28 mai 1728, Catherine Robertine cède (en fait échange avec des biens d'Anne Thérèse situés à Saint Martin) sa part à sa sœur : cense, bois, bâtiments, terres, prairies, pourprises (excepté un fief de 9 journaux et 7 petites verges).

Fait à Thisnes [Greffes Scabinaux Nivelles 438/1, Folx-les-Caves)

Philippe Pimé, fermier d'Ernest Joseph de Glismes, quitte la ferme en 1738 ; il y a fait bâtir " une grange joignant la cense " ; mention dans un acte du 31.12.1737, notaire Mottoulle, Orp-le-Grand.

1743

Le Comte de Glismes vend la cense à Lambert Ruelle pour 13.682 florins et demi (2.000 florins - estimation -, pour les bâtiments, 11.682 pour les terres [Greffes Scabinaux Nivelles 4361, Jauche, 5.7.1749, f° 1, v°]

Rétrocession de la cense par Lambert Ruelle au Comte de Glymes, le 9 octobre 1747 ; vente des meubles et animaux, le 29.4.1748 [GSN 439/6, Folx-les-Caves]

Le 24 octobre 1747 (acte réalisé le 18 novembre 1747 devant la cour de Folx), Ernest Joseph de Glimes et son épouse Thérèse de Paheau vendent la cense à Henry Du Moulin de Orp-le-Grand

"avec toutes ses appendances et dépendances sous Folx et alentour, soit maison, grange, écuries et autres bâtiments, jardins, ahanières, closières, prairies, vergers et terres labourables valant 105 bonniers 1/2, d'après mesurage réalisé en 1728, sans comprendre les chemins ; jouissance mi mai 1748 [GSN 439/5].

Le 20 septembre 1748, Henri Dumoulin admet Philippe Guillaume Malfait au titre de Catherine de Paheau son épouse, au retrait lignager de la cense et la lui rétrocède [GSN 439/9].

Acte du 14 décembre 1748 devant la cour de Folx ; le 7 novembre 1748, Philippe Guillaume Malfait a revendu la cense à Philippe François Bouqueau et Marie Livine Bauwens son épouse.

Puis Philippe Guillaume Malfait se plaint d'avoir vendu trop bon marché à Bouqueau ; ils conviennent de rehausser le prix le 9.12.1748 [GSN 439/9-11].

24 octobre 1754 [GSN 439/32] estimation des biens à la demande de Philippe François Bouqueau.

Estimation réalisée par Lambert Renard et Etienne Heneffe, maîtres charpentiers ; Lambert Bauwin, maître maçon ; Jean Baptiste Berger, arpenteur.

- *Ici, les sources sont indiquées.*

# • Didier Belin

- Souvenances... Folx-les-Caves
- Maison par maison, habitants.

Situation sur la carte	n° 158	Parcelle cadastrale	A 41 f g
Rue: de la Brasserie, 6 et 8	Anciennement: rue du Château		
Année de construction	- 1830	Classement initial	1ère
<p>En 1830, la maison, bâtiments et cour (31, 90 ares), appartient à :</p> <p><i>Al cinse Vlémix</i> Joseph VLEMINCX (° Folx, 1769 - + Folx, 1849) Propriétaire; maire, bourgmestre. Célibataire.</p> <p>En 1850, elle échoit à :</p> <p>Richard VLEMINCX (° Anvers, 1825 - + Folx, 1859) Propriétaire.</p> <p>X 1853 Elisa GENNERE (° Orp, 1831 - + Folx, 1877) , Fermière, rentière.</p> <p>3 enfants connus à Folx : Marie Jeanne °1854 / Marie Thérèse °1856 / Richard °1859 /.</p> <p>* * *</p> <p>En 1861, Richard, Nicolas, Mathieu et Hubert VLEMINCX sont propriétaires de la ferme, d'un jardin (38,70 ares), d'un verger (87,50 ares), de 6 prairies (7 ha 60 a 80 ca), de 2 bois (78,20 ares) et de 27 parcelles de terre (30 ha 60 a 30 ca).</p> <p>Auguste et Richard, eux, étaient propriétaires de 32 parcelles de terre (43 ha 61 a 50 ca).</p> <p>* * *</p> <p><i>Al cinse Bèquévont</i> <i>Ô Ichestia Bèquévont</i></p> <p>Florent BECQUEVORT (° A.-E., 1825 - + Folx, 1885) Fermier.</p> <p>X Joséphine DOCHEN (° Jand., 1824 - + ? , ? ) Fermière.</p> <p>3 enfants connus à Folx : Jules °± 1850, + 20 ans / Antoine °±1865, + 16 ans / Prosper °1867 /.</p> <p>* * *</p> <p><i>Al cinse Maquil</i></p> <p>Emile MICHIELS ép. de Marie VANESSE, lire n° 15; deux fils dont :</p> <p>Alphonse MICHIELS (° Folx, 1890 - + Folx, 1957) Cultivateur; bourgmestre. Célibataire.</p>			

- Dans la suite de son exposé, Maurice Racourt, l'érudit local, apporte des informations intéressantes, mais à préciser.
- Mais, l'accès au notariat et à l'état civil de moins de 100 ans est très difficile.

Le 14 décembre 1748, il est vendu à Philippe-François Bouquiau, la ferme brûla en 1762 (Colon fut accusé d'y avoir mis le feu)(?), rebâtie elle passa aux Vléminkx par le mariage de Lévine-Thérèse Bouquiau (fille de Philippe-François) avec Louis-Joseph Vléminkx,( elle décéda le 13 octobre 1822 âgée de 77 ans) ; Leur fils Arnold-Joseph Vléminkx (né le 28 mai 1769 et décédé le 6 mai 1849) l'hérita de ses parents, ensuite nous retrouvons Richard-Nicolas-Mathieu-Hubert Vléminkx comme propriétaire décédé le 13 septembre 1859 âgé de 34 ans.

Bequevort en était propriétaire en....

En 1914 , le domaine fut loué à Jules-Joseph Defort pour un bail de 9 ans.

En 1923 la ferme fut séparée du château ; le château fut acquis par Louis-Joseph Deprez(1861-1939) et Eugénie Moos.(1873-1955)(appelée aussi Géno).

La ferme fut louée pendant un an à Maximilien Makiels(1893-1964) et Anna Dalcq(1901-1982) en 1924 Maximilien l'achète aux trois fils de Becquevort, il l'occupera jusque en septembre 1969, à ce moment il la loue à Gustave Vandervelde jusque en septembre 1975, entre-temps, en 1973 la ferme est vendue à Gaston Bodard de Cognelée, il ne l'occupera pas, vendue de nouveau en 197.. à un dentiste de Anvers nommé Fiaze qui y installa un élevage de porc sous la conduite de Fernand Duchêne-Pynebrouck Enfin Gabriel Marot venant de Ecausines l'acquiert le ...

Le château acquis par Louis Deprez-Moos passa par succession à sa fille Phina-Eugénie Deprez (1909-1963) qui avait épousé Gérard Pynebrouck(1909-19.. originaire de Westkerke en Flandres ils eurent deux enfants, Eugénie Pynebrouck,(1938-..) et Louis(1941-..). Eugénie y demeura quelques années en compagnie de son mari Fernand Duchêne et leurs quatre enfants, vendu en ... à Jacques Haerlingen et Chantal Dejembe ceux-ci sont partis en 19...au Canada, le château fut vendu à Michel et Brigitte De Roo qu'ils l'occupent présentement.

# Travaux historiques

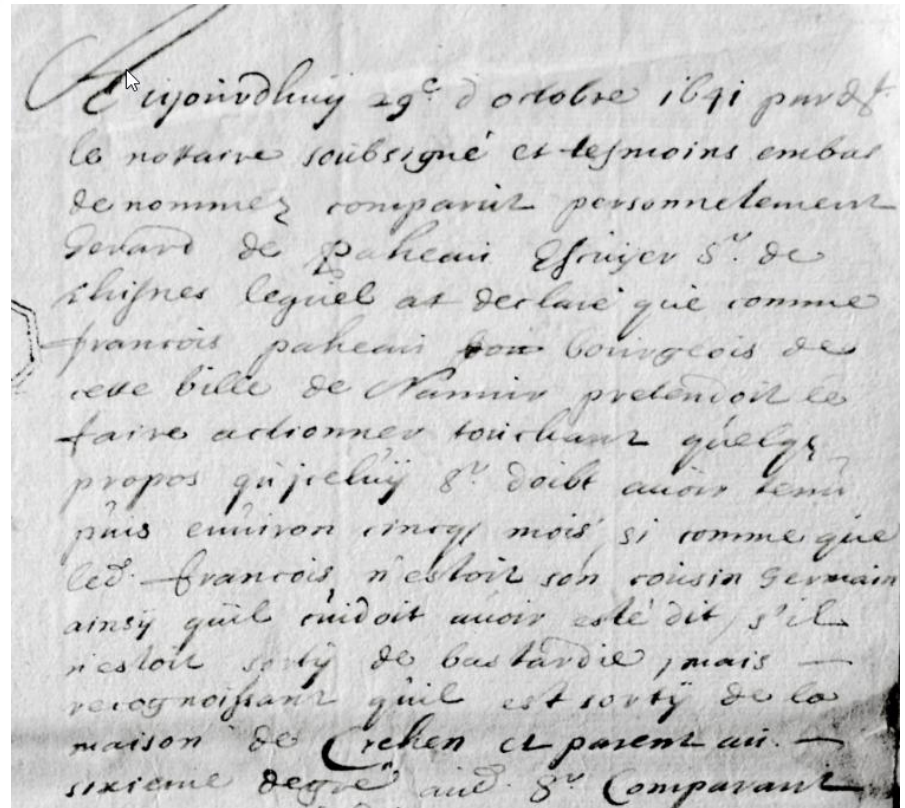
- Articles dans revues généalogiques et d'histoire locale.
  - M.-L. Questiaux-Claude, *Wavre, La famille de la Bawette (XIVe-XVIe siècles)*. Wavriensia t. XLIX 2000 pp. 274 à 304.
  - E. de Buisseret et P. De Tienne, *Etude sur les Hulet du Brabant wallon*, Brabantica t. VI, 1962 pp. 47-64
  - I. de Stein d'Altenstein, *Généalogie de la famille de la Bawette*, Annales de la Noblesse en Belgique, n° 32, 1878, p 49-61.
  - H. de Radigues, *Les échevins de Namur ASAN*, t. XXV ,1905
  - J. Cassart, *Contribution à l'histoire des Glymes de Jodoigne, des Dongelberghe et des Henry, de Melin.*, I.G. n° 160, 1972, pp. 197-204
  - F.-V. Goethals Dictionnaire généalogique et héraldique des Familles nobles du royaume de Belgique 1849, t. II pp. 488
- Fonds généalogiques
  - Boulet à Hannut
  - P. De Tienne au SCDD
  - J. Cassart au SCGD

# Travaux historiques: de Radigues

Echevins de Namur ASAN t 25 p 372

2 Gérard de Paheau, frère de François, était écuyer, seigneur de Thisnes et de Grand-Hallet. Transp. de Nam., 1652-53, f. 18<sup>vo</sup>; 1654-55, f. 317; 1676-77, f. 29; 1680-81, f. 199; 1688-90, f. 265. François testa le 12 juillet 1673; corresp. du proc. gén., 8 février 1662; id. du Cons. prov. 28 août 1659.

- Même de Radigues fait une erreur. François Paheau, qui acheta une partie de la cense de la Bawette à Folx-les-Caves (1665 *Notaire Hulet de Wavre*) n'est pas le frère de Gérard seigneur de Thisnes, mais un cousin très lointain. Cela change l'éclairage des relations entre les Paheau de Orp-Jauche et ceux de Thisnes.

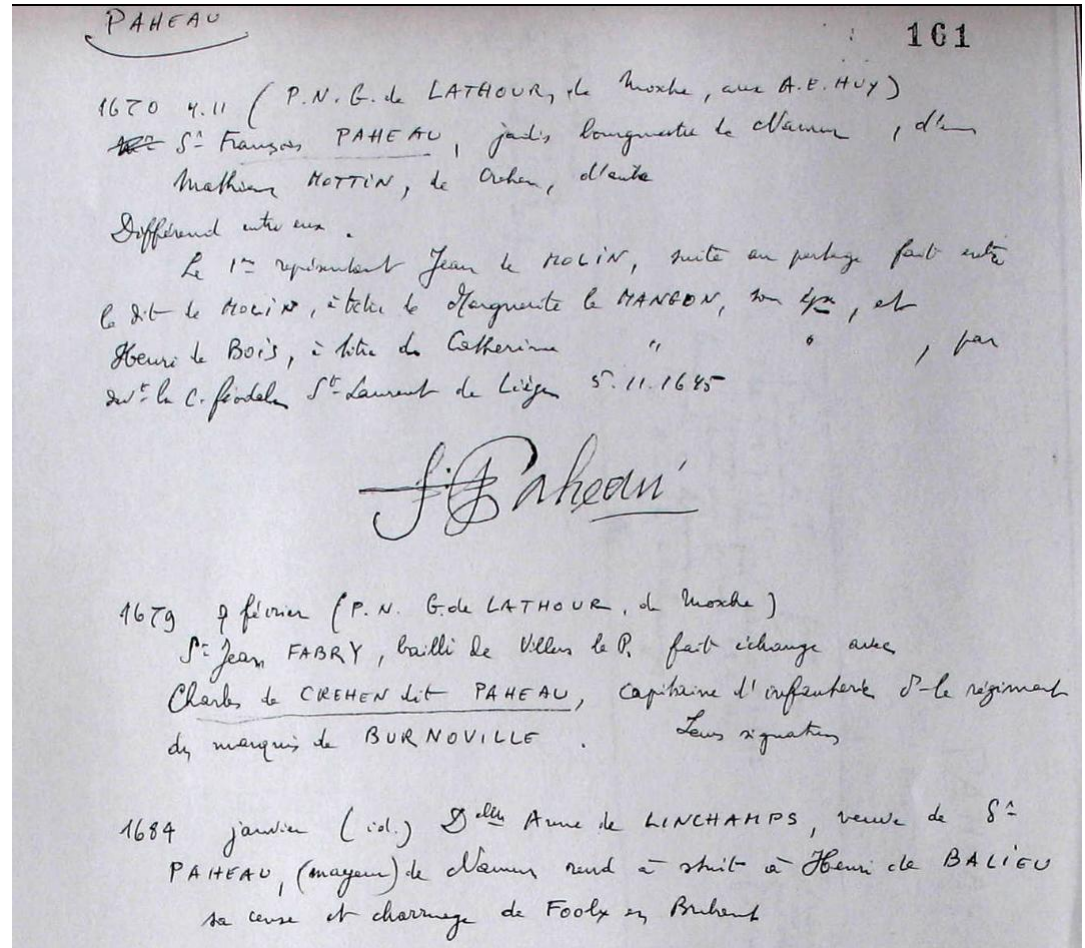


Aujourd'hui 29<sup>e</sup> d'octobre 1671 parut  
le notaire soussigné et te-moins embar  
de nommez comparant personnellement  
Gérard de Paheau Esquier 5<sup>e</sup> de  
Thisnes lequel a déclaré que comme  
François Paheau son bourgeois de  
cette ville de Namur prétendait le  
faire admettre touchant quelque  
propos qu'icelui 8<sup>e</sup> doit avoir tenu  
puis environ cinq mois si comme que  
led. François n'estoit son cousin germain  
ainsy qu'il en devoit avoir esté dit, s'il  
n'estoit sorty de bastardie, mais  
reconnoissant qu'il est sorty de la  
maison de Crehen et parent au  
sixieme degré au 8<sup>e</sup> comparant

# Travaux historiques : Le Fonds Boulet à Hannut

- Orienté vers les AELg
- Permet de situer la famille Paheau

Devenu difficile d'accès



# Travaux historiques : le Fonds P. de Tienne au SCGD

- Nombreux dossiers généalogiques centrés sur le Brabant et spécialement la zone couverte par la coutume de Louvain, dont Folx-les-Caves faisait partie.
  - Nombreuses références aux Archives de la ville de Louvain
- Dossier sur les Bawette, le Begge, Becquevort, De Smet alias Fabri, Hulet, de Glyme, Paheau, Vlemincx etc..., qui font partie de l'histoire de Folx-les-Caves
- Hélas, accès limité et interdiction de copier. Il faut noter.

# Fonds de Tienne

## Exemple notes De Smet-Fabry

Not 4358 Carbeau W.

Desmet 6

11.2.1688 f° 350

Ant. Fabry rendit à J. Palligand leur cense à Faux

Not. 13031 Kemura Lv

Desmet 7

3.6.1622. jette de Sant des Fals  
le Beauville à Foly <sup>un fruit sur le la cense de</sup>

Not 12748 14.10.1680 Froumond Lv?  
Ant. Fabry rendit ses à sa femme

Not 12999 Kemura Lv

14.10.1680 Antoine Fabry

trins delassé par Charles Kulet

Not 13003 Kemura Lv 21.3.1697 <sup>Desmet 19</sup>  
feu Henry Fabry cense Sa Pakeau <sup>Desmet 20</sup>  
au sujet de la saisie d'un cens' situé à  
Foly parle de jouche faite par leur père

NGB 14323 Van Wamel Lv

17.2.1586 Famille Fabry

NGB 14038<sup>2</sup> Van Heurden Lv

19.11.1665 Corclia Fabry.

role de son père de la cense de la Beauville.

à François Pakeau jette de Naumis.

not C. Kulet W 12.5.1665

NGB 9387<sup>2</sup>

idem ~~20~~ 20.11.1665

- Fonds de Tienne
- Note de J. Cassart

N<sup>o</sup>. de J. Cassart  
 Pierre ~~de la~~ de Barbette, fils de Pierre,  
 notaire Henry de France) comte de ~~Barbette~~ le 18-10-1512  
 avec <sup>de</sup> Catherine de Huy, fille de Robert,  
 demeurant à Tienne.

La famille de Huy est établie à Folx dans la  
 première partie du XV<sup>e</sup> siècle. Nous voyons que le  
 2-12-1561, (AVLV 7453) Demoiselle Catherine de Huy,  
 épouse de Pierre de Barbette, est propriétaire d'une obse à  
 Folx. D'autre part, le 8-2-1528 (SAL 7423)

et déjà le 14-2-1519 (SAL 7412) Pierre de la  
 Barbette a procuration (d'Ode Henry, veuve de Robert  
 de Huy (cf. aussi 8209, 21-2-1453). Pour les  
 quartiers de Robert de Huy, voir la liste jointe d'actes  
 des archives de Louraigle qui passe à Pierre de Tienne.

Pour ceux d'Ode Henry, on se référera à  
 mon article sur les fuyens de Fodaifre, les Duplebrey,  
 et les Henry de Nelin, dans l'IG n<sup>o</sup> 160 p 157  
 et spécialement p. 209 sur 4<sup>e</sup> où l'on trouve  
 la date du 8-2-1528 en 8-2-1528 et l'on ajoutera  
 la référence à la généalogie manuscrite de la  
 Barbette (en possession de J. Cassart)

Sigri J. Cassart



# Sources originales

- Notaires et échevinages
- Livres féodaux
- Recensements – Registres de population
- Cartes et plans.
- Cadastre

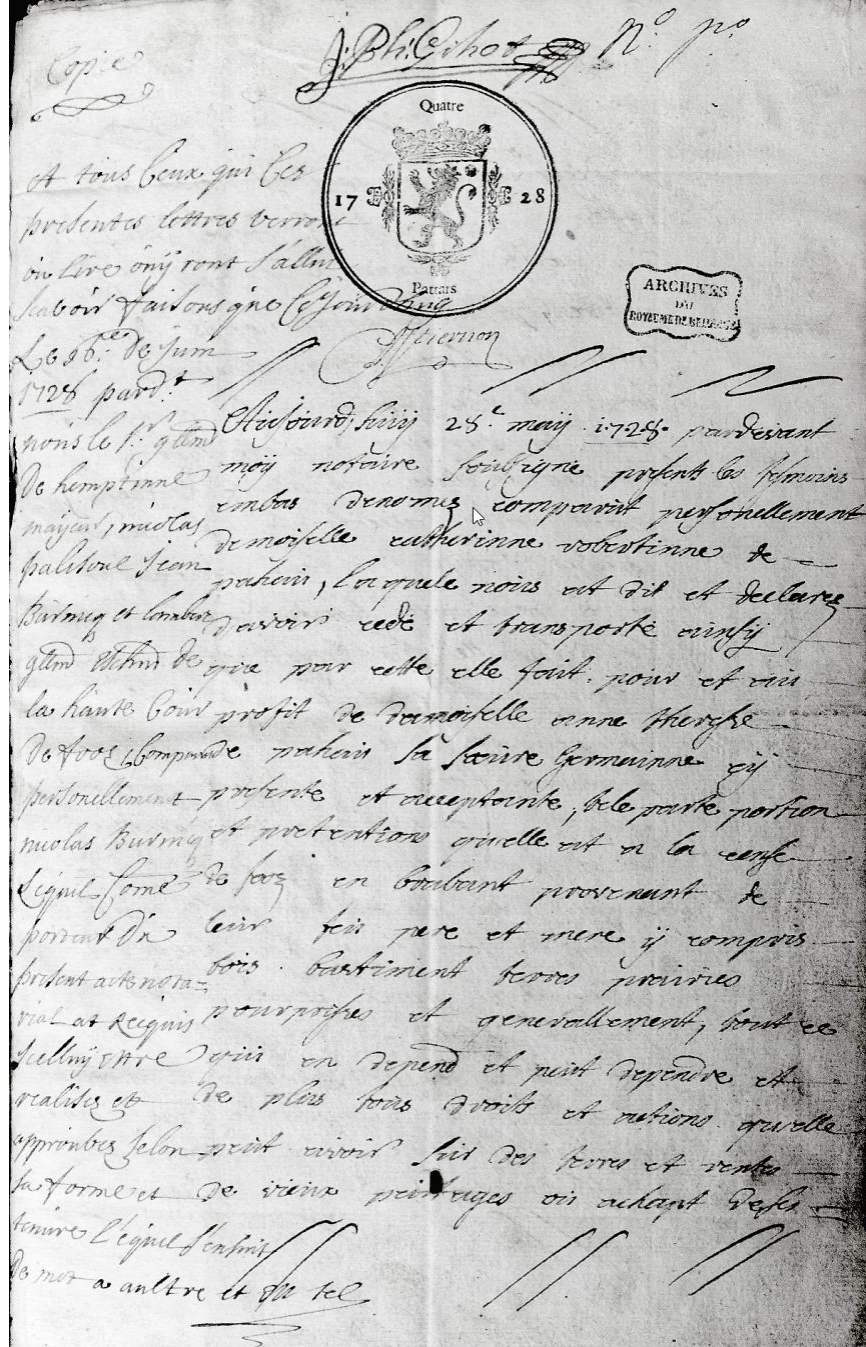
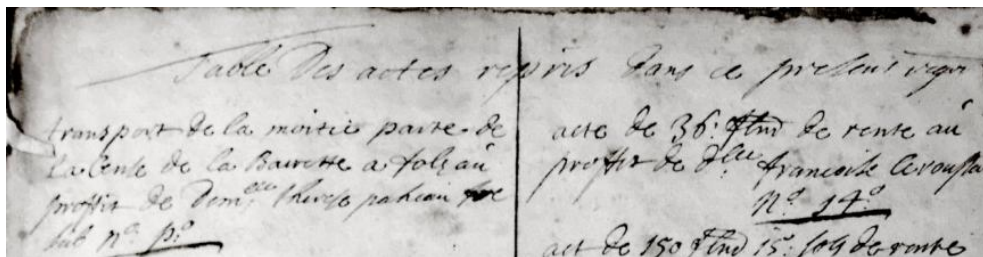
# Notaires, échevinages

- Ces deux sources sont liées et se complètent.
  - Elles officialisent les transmissions de biens par
    - Testament
    - Donation
    - Vente
    - Partage
- Pour le cense Vlemincx, les actes se trouvent
  - Aux archives de l'État:
    - Louvain-la-Neuve, Louvain, Namur, Liège, Anderlecht
  - Aux archives de la ville de Louvain (SAL)

*La majorité du notariat de Louvain est sur internet (FamilySearch Catalogue).  
Idem pour les Echevinages de la ville de Louvain sur [www.itineranova.be](http://www.itineranova.be)*

- Parfois les greffiers des échevinages se contentaient d'enregistrer les actes notariés par annotation dans la marge

Il s'agit du transfert par Catherine-Robertine de Paheau de sa part dans la cense de la Bawette à sa sœur Anne-Thérèse, le 28-05-1728.



- Certains échevinages avaient aussi les droits de justice

En 1738, Lambert Rouelle, fermier du Comte de Glymes, époux de Anne-Thérèse Paheau, dénonce le délabrement de la cense de « Fooz ».

1738  
 Visitation Judiciaire de la  
 Cense du Sieur Comte de Glymes  
 et d'aults injures et dommages au  
 lieu de Fooz faite le 17. de Juillet 1738 a la  
 requête de Lambert Rouelle  
 Censeur ordonné dans ladite Cense  
 par le Sr. Juge de Compiègne  
 Mayeur, Joseph Palisot et  
 Charles Genotte etc.

Le dit censeur ordonné a visité  
 les dits mayeurs et autres d'iceux  
 greviers d'icelle Cense de Fooz  
 Comte, ainsi les chevrons de bois ont esté  
 trouvez en plusieurs endroits et brisés  
 et la couverture d'icelle Cense de la  
 cour est trouvez de nulle valeur

Item les greviers suivants jusqu'à la grande  
 porte ont esté trouvez de nulle valeur, c'est à sçavoir  
 les chevrons et toits d'icelle Cense de la cour  
 et celui de la Cense du Chemin ont esté  
 passablement bon

Item a la première besoyne de la Cense  
 de la grande porte trouvez la couverture  
 d'icelle passablement bon et la porte de la Cense  
 de la grande porte et la porte de demy brisée

# Taxes féodales

- Sous l'Ancien Régime, dans les campagnes, la fortune était dans la terre.
- Aussi, la plupart des taxes sont foncières.
  - Levées par les seigneurs, les abbayes, les chapitres...
- Le clergé prélève la dîme sur les récoltes
  - *Cette dîme est déjà mentionnée en 1324 dans le Polyptique de St-Denis.*

# Taxes féodales

- En 1795, Louis Vlemincx doit, annuellement, pour la cense de Folx-les-Caves, avec 105 bonniers de terres.
  - Aux héritiers de M<sup>me</sup> de Paheau: 6 chapons et 9 mesures de seigle
  - Au cloître de Lens-Saint-Remi : 8 mesures de seigle
  - Au curé de Jauche: 30 sols
  - Au chapitre St Denis: 30 sols, 23 chapons, 2 stiers et demi
  - A l'abbaye de Boneffe: 13 stiers et demi et 1 pogneloux ? de seigle, 1 muid de froment
  - Aux héritiers Raulet: 4 stiers de froment
  - A l'abbaye de Malone: 12 mesures de seigle et 7 dozains de seigle
  - Aux pauvres de Folx: 4 stiers et demi de seigle
  - Au chapitre de Fosse : 8 mesures de seigle
  - Au seigneur de Jauche: 7 chapons et 4 oysons, etc
  - Etc.
  - Plus les rentes sur dettes aux héritiers Malfait, Mensager...

# Droits de congé: dus lors d'un changement de propriétaire

1749

Parties de la cense du S.<sup>r</sup> Boucquain  
 afoz qui sont Sujets aux Droits de  
 Congé vers Le Seigneur comte  
 de Berlaymont entant qu'elles luy  
 doivent eus et autrement

Primes le Corps de Logis & Batiment de la  
 dite Cense, lesquels autre des ans doivent  
 aussy la morte main — memoire

Les deux curiels ou Billoques encla-  
 -vés dans la pourprise de la même cense  
 contenant environ deux Bonniers . . . 2 10 0

Item a la couture cinq jours ou a . . . 1 4 0

Aut s'ailli de foz deux Bonniers . . . 2 10 0

Idem . . . 1 1 0

Idem . . . 0 13 0

Au fond de fisme . . . 0 12 0

Idem . . . 0 12 0

Au fond de fisme X Vij verges grandes . . . 0 3 60

Ardis pres . . . 0 2 0

Au cheinois . . . 0 2 40

Au s'ailli . . . 0 3 40

Idem . . . 0 1 60

Al haye Billoque . . . 1 0 0

Au desus des Caves . . . 0 3 0

Toutes ces pieces doivent porter entant  
 que sensales — memoire

Item les doivent les B. Bonniers et un  
 Journal que Madame Paheau a  
 acquis de M.<sup>r</sup> le President Deuns — 6 1 0

Total — 20 0 0

Tourné

Calcul de L'Import du droit de Congé  
 que doit l'adite cense pour les dif-  
 ferentes ventes qui en ont été faites

L'an 1743. M.<sup>r</sup> le Comte de Glymes vendit  
 l'adite Cense a Lambert Ruelle pour  
 13588 florins au desus des charges et  
 trois couples de Chapons de Pente irrédi-  
 -mibles

Le Capital de ces trois couples de cha-  
 -pons porte en Courant 94 1/2 dont le prix  
 total de l'adite Cense est de 13682 fls  
 et Demi

Hors de quoy deduisant pour prix des  
 batimens 2000 fls. amoins que les  
 Boucquain n'aime mieux les faire esti-  
 -mer par Experts. rest pour prix des  
 terres — 11682 1/2 fls.

Donc pour les vingt Bonniers susdits  
 le port gell ou droit de Congé porte au  
 pro rata . . . 221 9 2

Et celui du prix des Batimens . . . 200 0 0

Pour la retrocession de l'adite Cense que  
 Ruelle a faite audit Comte de Glymes  
 en 1747. Se porte icy les deux mêmes  
 Sommes donc . . . 221 9 2

Et la même année M.<sup>r</sup> le Comte de  
 Glymes vendit la même Cense a Henry du  
 Moulin pour le prix de 15412 florins  
 demi six Chapons et 9 mesures de  
 Segle de Pente irrédimible

Comme le Capital de dedit six chapons  
 porte en Courant 94 fls 1/2 et celui

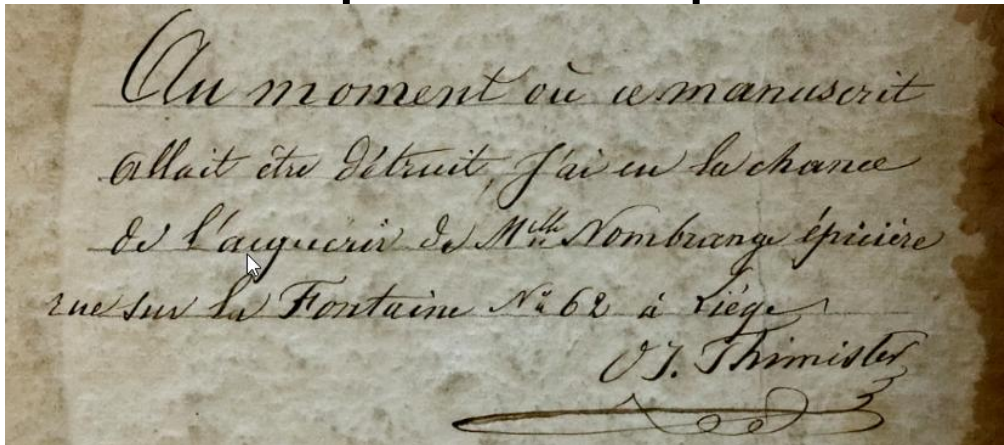
# Droits de congé

Dedites mesures 283<sup>1</sup> florins  
 même argent le prix total monte  
 à 15790<sup>1</sup>/<sub>2</sub> fls courant  
 Deduisant 2000. pour prix des Bati-  
 ments reste pour celui des terres  
 13790<sup>1</sup>/<sub>2</sub> fls  
 Donc le droit de congé porte en  
 pro rata pour les 20. Bonniers sus  
 dits 261-8-2  
 Et celui du prix des Bâtimens 200-0-0  
 Ledit Du moulin ayant retrocé la  
 même Cense en 1748. au S<sup>r</sup>. avocat  
 Malfait pour le même prix se doit en  
 payer les mêmes Sommes  
 Donc 261-8-2  
 Et 200-0-0  
 En la même année l'edit S<sup>r</sup>. avocat re-  
 vendit la même Cense au S<sup>r</sup>. Bon-  
 queau pour 120. pistollles et demy de  
 plus  
 tellement que le prix total au dessus  
 des charges monte à 17055<sup>3</sup>/<sub>4</sub> fls  
 courant  
 Hors de quoy deduisant pour prix des  
 Bâtimens la susdite Somme de  
 2000 fls. reste pour celui des  
 terres 15055-15. sols  
 Donc le droit de congé pour les  
 dits 20. Bonniers porte en pro  
 rata 285-8-1

Et celui des Bâtimens 200-0-0  
 Donc l'adette totale dudit S<sup>r</sup>.  
 Bonqueau porte fls 2251-11-1  
 Monsieur  
 Sur l'assigne que J'ay delivré  
 audit S<sup>r</sup>. Bonqueau le 5.<sup>e</sup> de  
 juill et 1749. J'y ay escrit ce qui suit  
 La quelle Somme j'ily est requis de  
 payer d'abord, de même que de  
 reconnoitre l'edit droit de mortemain  
 au Registre de Terres dudit Seigneur  
 Comte de Berlaymont pour qu'on  
 soit dispensé d'agir a sa charge  
 a cet egard.

# Livres féodaux

- Pour gérer les redevances féodales, on trouve
  - des censiers: liste de biens avec débiteurs et montants dus.
  - des livres de compte, relevant les paiements effectifs de ces redevances.
- Beaucoup de manques



Dénombrement de biens au XVe  
du chapitre de St Denis

# Chapitre de St-Denis

## Biens à Folx-les-Caves

### aux AELg

482. Biens à FOLX-LES-CAVES : stock, 1712

483. idem, cens et rentes, 1740-1777

484. idem, 1789-1796

# Chapitre St-Denis Registre des biens 1712-1713

(Du 4.<sup>e</sup> de fevrier 1712

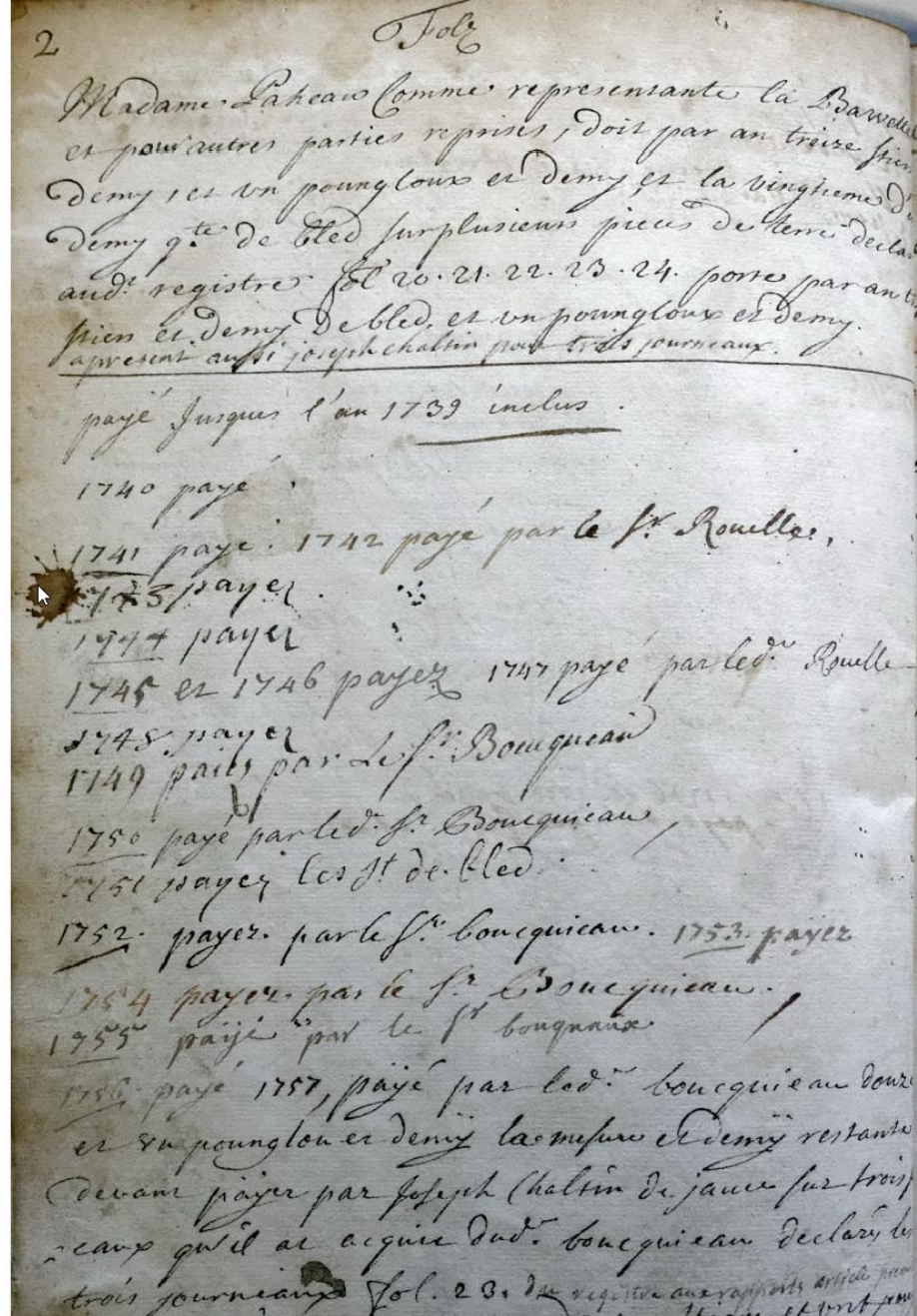
Ladite Dame paheau en presence que  
deffus a fait raport qu'elle tient en  
propriete. Toe sept la Bawette douze  
berges grande de terre comprins en une  
plus grande piece d'environ dix journaux  
gissant deffus le waijainz effe proche  
du Bois Tomas Joindant d'auant  
vers meuse. et d'auant l'abbaye d'ame  
sept la Bawette  
A J De vos veufue Du Sr Paheau

Anne Thérèse De Vos, veuve du Sr Paheau comme représentant la Bawette

# Chapitre St-Denis registre des cens 1740-1777

Les cens dus par Mme Paheau représentante la Bawette sont payés par

- le Sr Rouelle fermier, puis propriétaire de la cense Vlemincx, de 1738 à 1747
- le Sr Boucqueau, propriétaire à partir de 1747. Il a vendu des terrains à Joseph Chaltin en 1757 (GSN 439)



# Registres des recettes de Jauche (GSN 5002, 5004)

Folx 7

Mademoiselle Catharine De Pabeau doit  
 l'oub Jauche fol 76 art 48 cinq chapons cinq  
 deniers lovenis monta fol 3 art 2 Deux oijsons  
 fol 7 art 29 un stieron daveine fol 35 art 62  
 8 deniers liegeois deux stierons demy quart de  
 froment fol 39 art 15 un chapon trois deniers  
 liegeois fol 84 art 17 deux oijsons fol 87 art 18  
 un stieron daveine fol 94 art 35 un chapon  
 un denier liegeois, et sur la cense de la bawette  
 sept sols et demy de cens quartables.  
 Item mont avec les michotte pour sa parte  
 indivis fol 27 art 60 onze deniers liegeois, un  
 stieron et une quart et la moitié de demy qte  
 de stieron de froment

porte 7 chapons, quatre oijsons, 23 deniers liegeois  
 5 deniers lovenis, deux stierons daveine, trois  
 stierons et demy de froment et sept sols et demy

le 26 xbre 1729 Louis par philippe pié pimez sept Chapons  
 deux stiers de froment a piches, un stier d'avoine tout haut et pour  
 les oijsons a demier trois fls 18 sols et demy

le 26 xbre 1730 Louis par pimez sept chapons deux  
 stiers de froment a piches, un stier d'avoine tout haut  
 et pour les oijsons a demier — 3-18-2

le 26 xbre 1731 Louis par ledit sept chapons deux stiers de  
 froment a piches, un stier d'avoine tout haut et pour les  
 oijsons a demier — 3-18-2

le 26 xbre 1735 Louis par ledit sept Chapons en plus mes deux  
 stiers de froment a piches un stier d'avoine tout haut  
 et pour le veffant pour l'an 1735 Louis par A — 7 — 1  
 pvendue des autres antérieurs qui sont amers

reij a  
 present  
 utile  
 tant  
 repris cy  
 apres folio  
 172

Comte de Glijmes. a titre de la Belle  
 pabeau fol: 125. art: 50 doit 5 chap: et  
 5 Drs Lou: fol: 165. doit 2 oijsons, fol: 213. art: 64  
 doit 5 quartes et demy ponglois de stieron  
 de froment indeuis et 5 Drs liegeois fol:  
 317 art: 14. doit un chap: un stier liegeois, fol:  
 226 art: 14. doit un chap: et 3 Drs liegeois  
 fol: 300 art: 4. doit 2 oijsons, fol: 306 art:  
 10 doit un stieron d'avoine, ledit fol: 141 art:  
 4 doit un stieron d'avoine et en cens quartable  
 sept sols et demy, 209. art: 54. 55. 56. 57. 58. 59  
 et 60 doit indeuis pour la parte avec les michotte  
 onze Drs liegeois. un stieron, une quart et la moitié  
 de demy qte de stieron de froment porte

En chapons	—	—	7 chap:
En oijsons	—	—	4 oijsons
En argent	—	—	0 = 12 = 3 = 0
En froment	2 1/2 stierons	et 1 1/2 pong:	— 2 1/2 stions et 1 1/2 pong
En avoine	2 stieron	—	2 stierons

# Explorer les registres des cens

- Dans le registre aux recettes des cens de Jauche (GSN 5002), indiqué à l'inventaire: 1742-1795, on trouve des registres de 1645-1650, 1651-1659, 1683-1692.
  - *Les archives de Jauche mériteraient un reclassement.*
- On y voit des noms liés à l'histoire de la cense Vlemincx
  - Henry Hartkese
    - Ensuite Henry Paheau
    - La veuve de Henry Paheau
  - Henry Paheau, puis sa veuve
  - François Paheau
  - Ambroise Dumont
  - Gerard de Latuis
  - Pierre de la Bauwette



# Dénombrements-Recensement

- Depuis le XV<sup>e</sup> siècle, les dirigeants du Brabant ont voulu préciser le nombre de foyers, ensuite d'habitants.
  - La préoccupation première n'était pas d'ordre statistique, mais bien d'ordre fiscal.
- En 1795, on créa les registres de population.
  - Malheureusement, les registres de moins de 120 ans ne sont pas consultables, sauf autorisation spéciale.

# Recensement de 1709 de FLC

Mairie de yeest yecompon <sup>120</sup>

Des mayeurs et Escheniers du village  
de Foolz se conformant au placcat de  
Sa Maieste, et des seigneurs Estats  
comis au gouvernement general du  
pays en date du 29<sup>e</sup> de mayo dernier  
au subiecu de la visite des especes de  
grains qui se retiennent dans chaque  
maison de ce lieu auer le nombre des  
personnes de chaque famille, auer leurs  
noms et surnoms le tout faict souil leur  
respectifs serment presté es mains de  
l'officier le tout comme sensuit

On y apprend qu'il y a 145 habitants à « Foolz » en 1709.

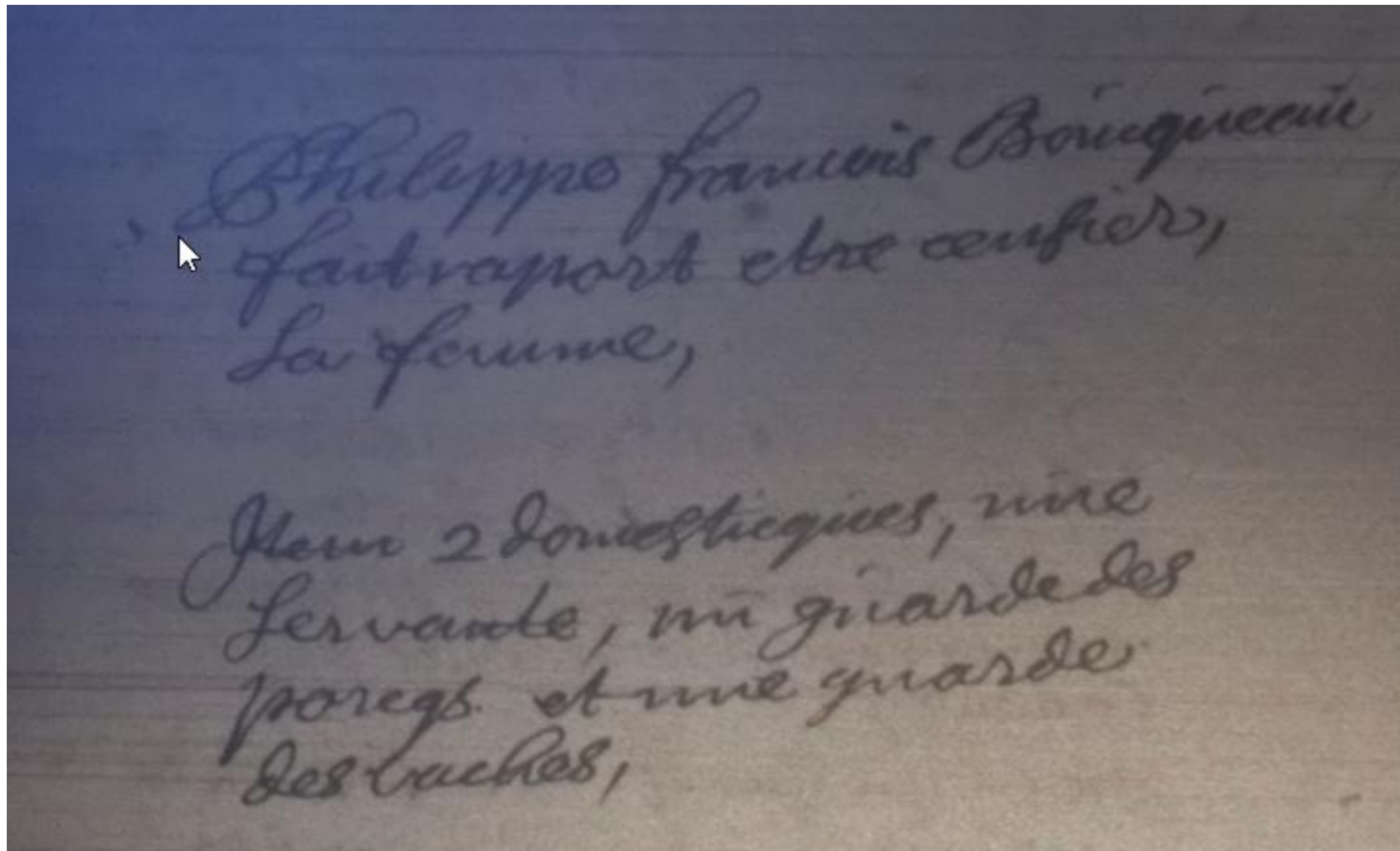
# Recensement de 1709 de FLC

The image shows a handwritten document on aged paper, likely an inventory or census record. The text is written in cursive and lists several land parcels. At the top, the names of the owners are listed: Madame Paheau, Catherine, and Thérèse Paheau, Françoise. Below this, the parcels are listed with their respective measurements in 'arpents'. The parcels are: 'en bled' (6 arpents), 'en froment' (8 arpents), 'en orge' (16 arpents), and 'espeantille' (60 arpents). A horizontal line is drawn above the 'en bled' entry, and the number '4 arpents' is written to the right of this line, possibly indicating a subtotal or a specific category.

Madame Paheau, Catherine et Thérèse Paheau, Françoise Wilmar Paferriante,	4 arpents
en bled	6 arpents
en froment	8 arpents
en orge	16 arpents
espeantille	60 arpents

- On retrouve Mme Paheau et ses deux filles Catherine et Thérèse

# Recensement 1755 de FIC



- Philippe François Bouqueau a acheté la cense Vlemincx en 1747.

# Recensement de 1796 de Folx-les Caves

Tableau de la population de Folx-les Caves  
Canton de Saucha Département de La Vexie

nom et prénoms des habitans au dessus de 12 ans	age	profession	époque de l'entrée dans La Commune	enfants ages moins de 12 ans
160 Louis Vlemingx	54	propriétaire	30 ans	
161 Joseph Vlemingx	29	son fils	4 ans	
162 Ther Bouqueau	41	sa femme	4 ans	2

- Premier recensement « moderne » fait par le régime français.
- Folx-les Caves a 173 habitants adultes et 87 enfants de moins de 12 ans.

# Registre population FIC 1847-1866

NOMBRE D'ORDRE.	NOM.	PRÉNOMS.	PROFESSION ou CONDITION. <small>(Avec soin de mentionner, pour les ouvriers, le genre d'indus- trie, de commerce ou de mé- tier.)</small>	LIEU ou NAISSANCE, <small>(avec indication de la province ou du pays pour les étran- gers au royaume.)</small>	DATE DE LA NAISSANCE ou AGE.	ÉTAT-CIVIL.	INDIQUER SI LA PERSONNE est mariée A TITRE DE DOMICILE OU EN VUE DE HABITATION.		DÉSIGNATION		DATE	
							Domicile.	Habitation.	DE LA DERNIÈRE RÉSIDENCE.	DU LIEU ou L'HABITANT VA S'ÉTABLIR en cas de CHANGEMENT DE RÉSIDENCE.	DE LA SORTIE.	DU DÉCÈS.
1.	Vlemingx	Joseph	Propriétaire	Folx-les-Caves	77 ans	Célibataire						
2.	Guard	Joseph	Démouleur	Mouille	72 ans	cé						
3.	Vlemingx	Richard	Propriétaire	Folx-les-Caves	62 ans	marié			Anderlecht			
4.	Wardoulx	Auguste	ouvrier		16 ans	if						
5.	Vlemingx	Auguste	if	if	27 ans	if						
6.	De Middelst	Eudovig	if	Dumel	21 ans	if						

- Nous voyons que les héritiers de Joseph Vlemincx ont quitté Anderlecht pour habiter à Folx.

# Registre population 1847-1866

Den 18<sup>de</sup> maars 1846 Gemeente Anderlecht

Van de gemeente **VERANDERING VAN WOONSTEDE.** Naer Vaulx Lecave.

NAMMEN VOORTAEN.	BEROEP.	GEBORTE PLAATZ.	Onderdom. Burgelijke Staat.	WOONST den 10 <sup>de</sup> oktober 1846.		WOONING of enkele verblyf plaats.		Volume. Folio.	AENMERKINGEN.
				Wooning.	Verblyf plaats.	Wooning.	Verblyf plaats.		
<u>Vlemincx Auguste</u>	<u>controleur</u>	<u>Antwerpen</u>	<u>1810</u>	<u>ja</u>	<u>114</u>	<u>114</u>			
<u>De Middelen Cecile</u>	<u>1<sup>de</sup> Vrouw</u>	<u>Antwerpen</u>	<u>1810</u>	<u>ja</u>	<u>114</u>	<u>114</u>			

Voor eensdyend afschrift van het taferel der inwoners, afgeleverd ter informatie van d'heer Beupre der politie aldaer.

Druckery van FOLS-WITTOUCK.

Sortant Commune d' Anderlecht Pour aller de la rue d' la Chapelle rue d' Vaulx Lecave

Sect. 1, N° 10 **CHANGEMENT DE DOMICILE OU D'HABITATION.** Sect. , N°

Le 28 mai 1846.

NOM ET PRÉNOMS.	PROFESSION.	LIEU de Naissance.	Age.	État- civil.	RÉSIDENCE au 16 octobre 1846.	DOMICILE ou simple habitation.		Vol.	Folio	OBSERVATIONS.
						Domicile.	Habitation			
<u>Vlemincx Auguste</u>	<u>controleur</u>	<u>Antwerpen</u>	<u>36</u>	<u>m.</u>	<u>114</u>	<u>114</u>				
<u>De Middelen Cecile</u>	<u>1<sup>de</sup> Vrouw</u>	<u>Antwerpen</u>	<u>36</u>	<u>f.</u>	<u>114</u>	<u>114</u>				

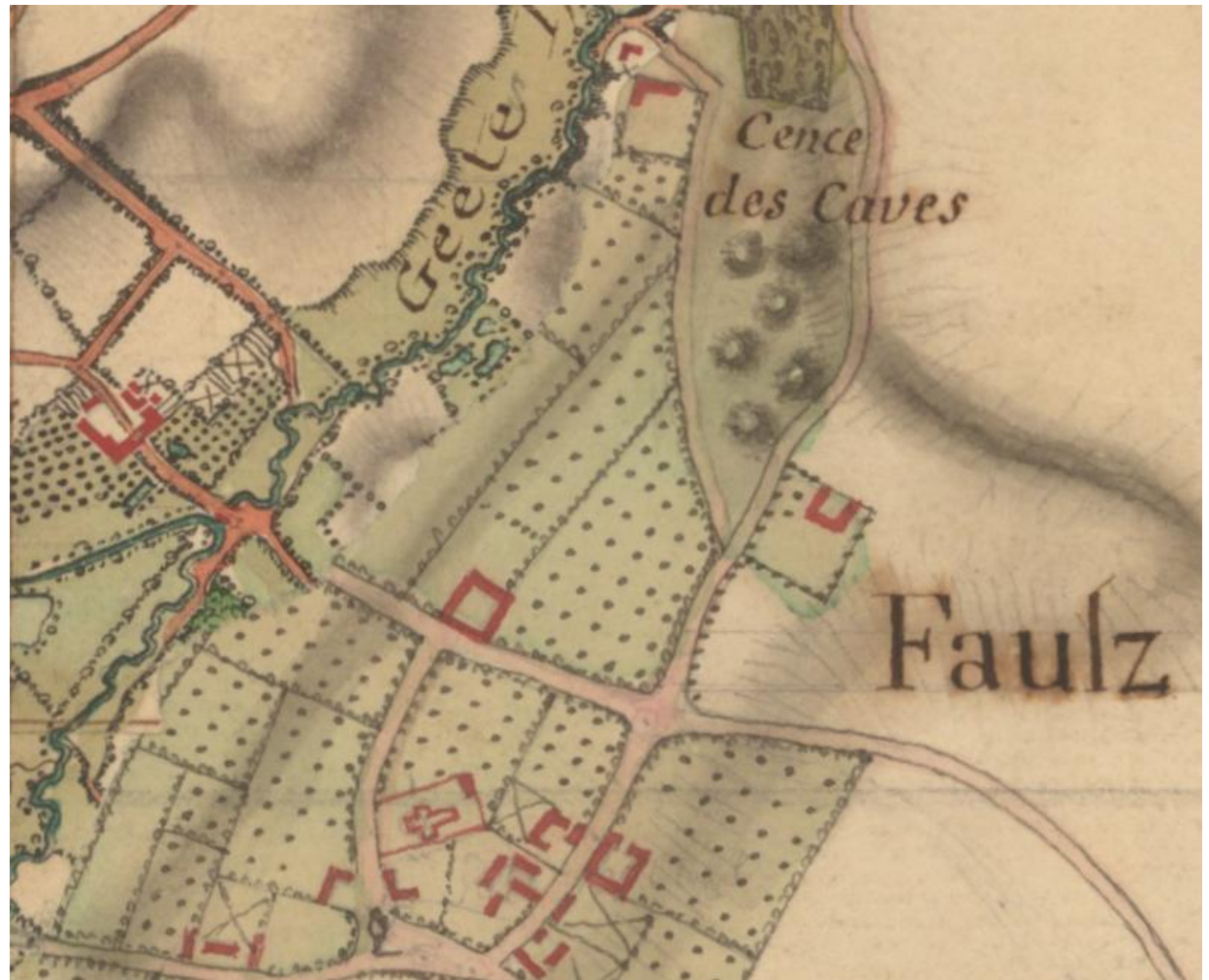
Druckery van FOLS-WITTOUCK.

Auguste Vlemincx et son épouse ont quitté Anderlecht pour s'installer à **Vaulx Lecave**

# Cartes et plans

- Sous l'ancien régime: deux cartes détaillées de Folx-les-Caves
  - de Villaret 1745-1748
  - de Ferraris vers 1777
- Au XIX<sup>e</sup>,
  - Atlas des voiries communales 1841
  - Plan de Vandermaelen 1846-1850
  - Plan cadastral 1855
- Plan de partage de la cense Vlemincx en 1878

# Carte de Villaret ca 1746



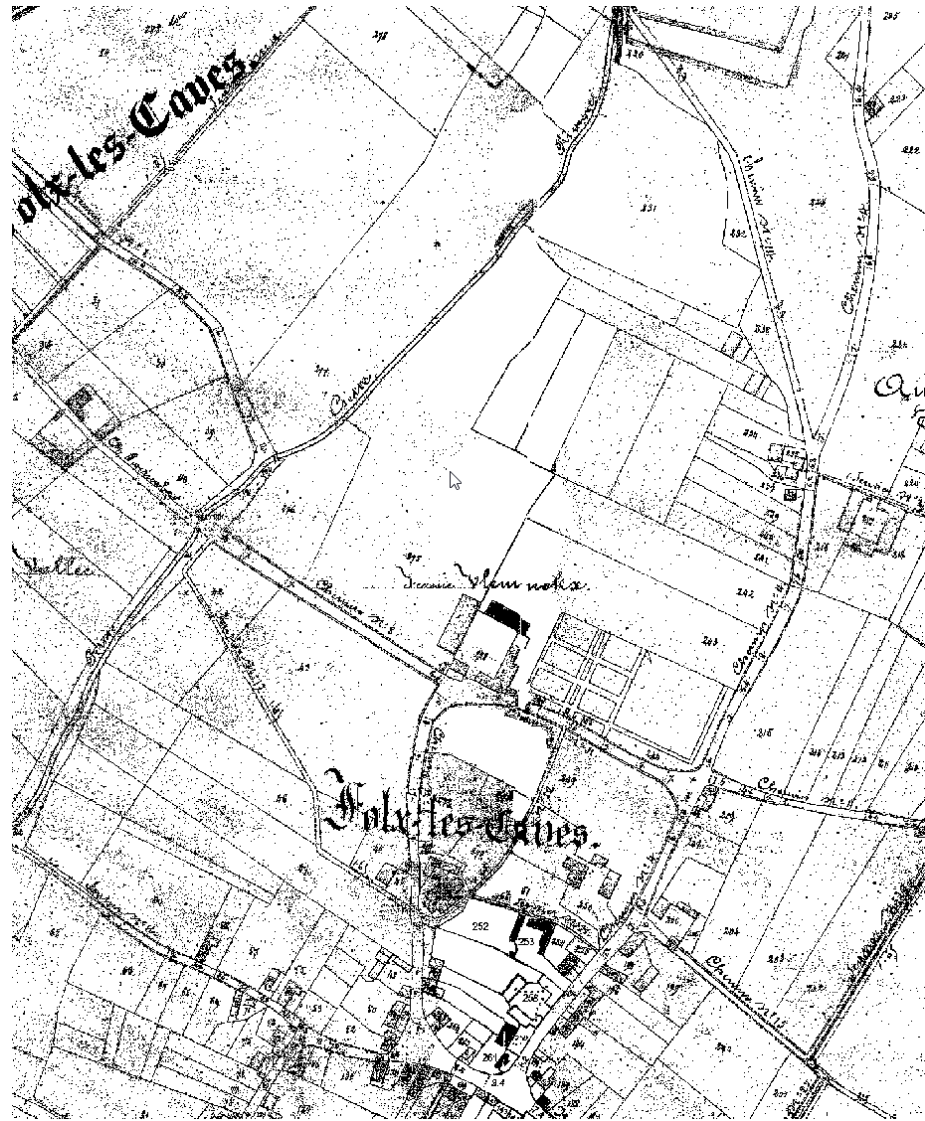
- Cette carte, peu connue, se trouve à l'IGN près de Paris
- Dressée, lors de la guerre de succession d'Autriche, par les ingénieurs géographes du roi Louis XV.
- Certaines parties sont inachevées: ici sur rive droite de la Petite Gette.
- La « Cence des Caves », qui n'existe plus, pourrait être la maison de Pierre Colon, le bandit légendaire de Folx-les-Caves, détruite en 1769. Sa localisation, lors de la vente de son terrain, correspond à celle de la carte. Contrairement à la légende, le « bandit » Colon était membre d'un famille de notables et possédait des biens à Folx-les-Caves, Jauche et Autre Eglise. Leur vente rapporta 1970 florins. (1 florin équivaut au salaire journalier d'un ouvrier).

# Carte de Ferraris ca 1777



- Carte malheureusement imprécise.
- Voyez comme l'église est mal orientée, la patte d'oie au nord du village manque.

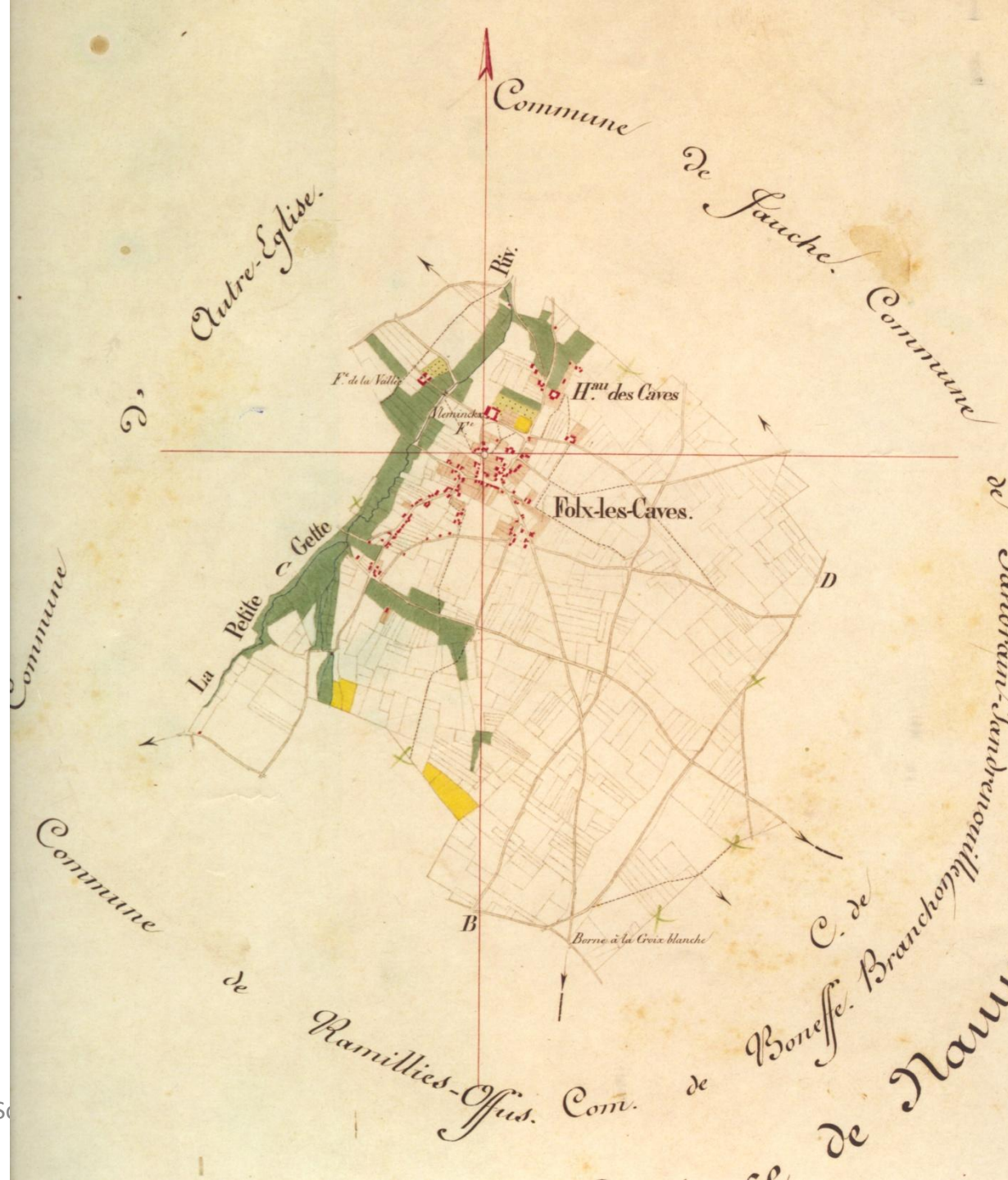
# Atlas Chemins Vicinaux ca 1841



# Carte Vandermaelen ca 1848



# Plan cadastral 1855



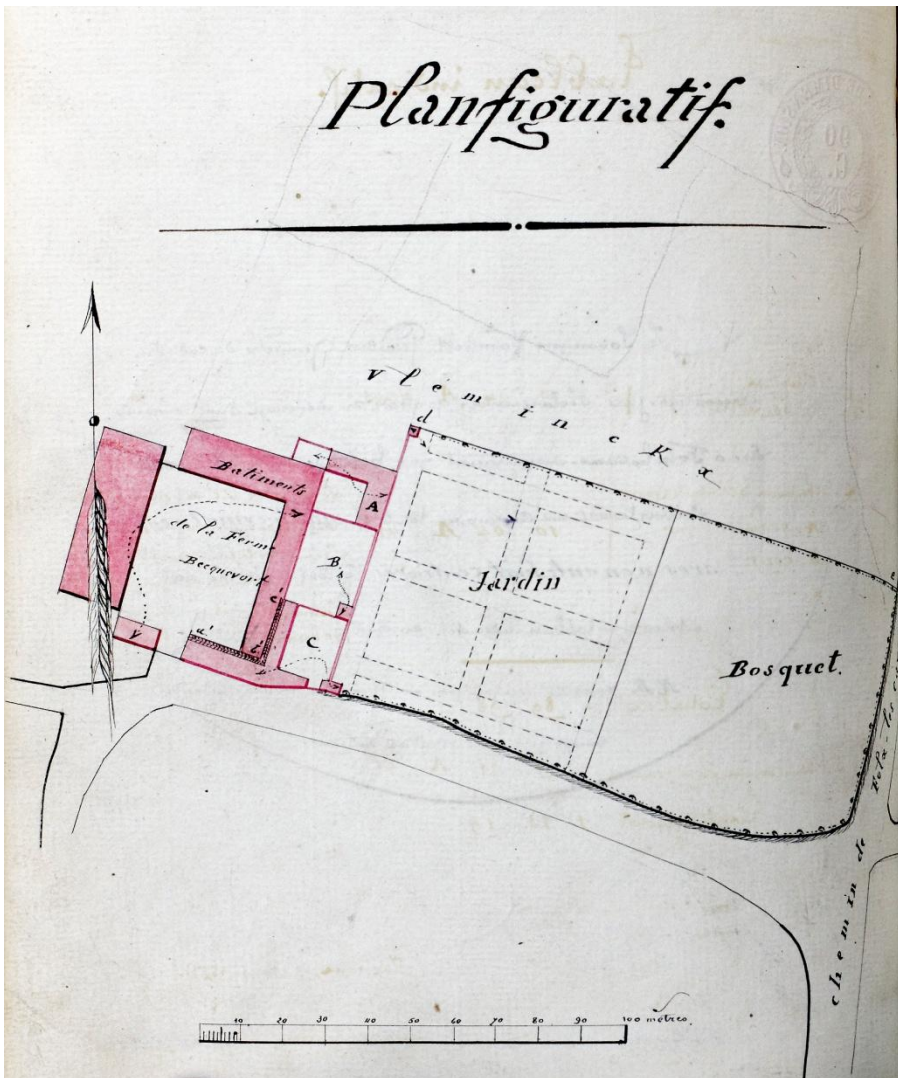
# Mystères de la cartographie

Année	Carte	Ferme			Remarques
		Tour	Vlemincx	Mathieu	
1746	Villaret	Tour			
1777	Ferraris	Tour		Bouquiaux	En 1777 , Boucqueau Ph.-Fr. est propriétaire de la cense <b>Vlemincx</b> ; Mathieu Pierre Joseph est fermier de St Denis à Folx-les-Caves.
1841	Atlas voiries vicinales		Vlemincx		
1850	Vandermaelen	Vallée	Lenuick	Mathieu	En 1850, Vlemincx Richard est propriétaire de la cense <b>Vlemincx</b> ; Mathieu Charles, petit fils de Pierre Joseph, est propriétaire de la ferme <b>Mathieu</b> .
1855	Plan cadastral	Vallée	Vlemincx		
1873	ING	Vlemickx	Malou		En 1873, la ferme de la <b>Vallée</b> appartient à Louis Rouchard; Richard Vlemincx est toujours propriétaire de la ferme <b>Vlemincx</b> .
1904	ING	Vallée	Vlemincx		
1939	ING	Vallée	Vlemincx		
1969	ING	Vallée			
1981	ING	Vallée			
1989	ING	Vallée			
< 2006	ING	Vallée	Brasserie		Le nom de ferme de la <b>Brasserie</b> est "bizarre". Si brasserie il y avait, c'est à la cense de la <b>Tour</b> devenue ferme de la <b>Vallée</b> .

Les noms des fermes sur les cartes sont parfois fantaisistes.

# Partage 1878

## Plan figuratif.



## Tableau indicatif.

N <sup>o</sup> d'ordre	désignation des biens	contenances.		cadastré		observations.
				Section	Numéros	
1	Jardin ou Bosquet.	79	94	A	42/13	
2	chaixion bâtiments cour	10	04	A	41.	Le corridor b'c' de l'étage est situé au-dessus du balcon de la ferme. Les murs de séparation a'b' et b'c' ont été considérés mitoyens. Les bois DE font partie du jardin & du bosquet.
	A. Bâtiment & cour					
	B. cour					
	C. cours de la grise et cour					
	Total:	89	98			
3	Terre occupée par M <sup>r</sup> Beaumont	23	21	A	41 <sup>a</sup>	
	Total général	113	119			

Jodoigne, 3 elvai 1878.

*(Signature)*

# Cadastré Plan Popp vers 1860

- 41-42 => Vlemincx Richard
- 8 => Jamart Donat
- 10 => Rouchard Louis
- 88 => Mathieu Charles

Les plans Popp, édités en 1870 ne sont pas datés.

# « Archéologie du bâtiment »

- L'examen des murs montre
  - Un noyau ancien, en moellons
    - Construit sur caves
      - avec assises en pierre de taille
      - arcades en briques
  - Une partie moderne en briques du XVIII<sup>e</sup>
  - Des annexes du XIX<sup>e</sup>
- Ceci confirmerait la reconstruction après l'incendie de 1762
  - *Mentionnée par Tarlier & Wauters, dont je n'ai pas trouvé la source.*
- Le linteau de l'entrée du logis était daté de 1776 (?)
  - *Date dite « presque effacée » en 1974, mais aujourd'hui disparue*
  - Correspondrait à l'aménagement du deuxième logis, avec entrée séparée.

# De quand datent les caves?



- (*Le désordre date du XXe siècle*)

# Pour continuer

- Je pense avoir la matière pour écrire une histoire de la cense Vlemincx à Folx-les-Caves
  - En prenant, comme fil conducteur, les principales **familles propriétaires** et leurs descendances: Les
    - de Huy
    - de la Bawette
    - Paheau
    - Vlemincx
    - Becquevort
  - En l'intégrant dans l'**histoire de Folx-les-Caves**

Michel De Ro *midero123@gmail.com*